

Superintendent of
Financial
Services



Surintendant des
services
financiers

RELATIVEMENT À la *Loi sur les assurances*, L.R.O. 1990, chap. I.8, telle que modifiée (ci-après la « Loi »), en particulier les paragraphes 392.5 et 407.1;

ET RELATIVEMENT À un avis d'intention de suspendre un permis, lequel est daté du 11 mai 2015 et a été publié par la directrice, délivrance de permis en vertu des pouvoirs délégués par le surintendant des services financiers, à l'endroit de Pamela Pui-Han Cheung.

PAMELA PUI-HAN CHEUNG

Requérante

et

le SURINTENDANT DES SERVICES FINANCIERS

Demandeur

ORDONNANCE

En vertu du procès-verbal de transaction daté du 31 août 2015, j'ordonne par la présente la suspension du permis d'agent d'assurance vie et d'assurance contre les accidents et la maladie de Pamela Pui-Han Cheung (permis n° 06094054) pour la période s'étendant du 1^{er} octobre 2015 au 29 janvier 2016.

FAIT À Toronto (Ontario),

2015.

Shonna Neil,
Directrice, Délivrance de permis
En vertu des pouvoirs délégués par le
surintendant des services financiers